



SYNDICAT FORCE OUVRIERE
des personnels du Département
du HAUT-RHIN



Colmar, le 29 mars 2017

Monsieur le Président
Département du Haut-Rhin
100 avenue d'Alsace
68000 COLMAR

Objet : Dysfonctionnements de paie des agents des routes

Monsieur le Président,

Notre organisation syndicale vient une nouvelle fois d'être alertée par de nombreux agents des agences routières, en colère, à la suite de dysfonctionnements dans la gestion de leur paie. Après les erreurs constatées sur le paiement des astreintes des mois de novembre et décembre 2016, il apparaît aujourd'hui que de nombreuses heures supplémentaires réalisées en janvier 2017 n'ont pas été payées à ces agents.

Vous n'êtes pas sans ignorer que les agents des routes, qui font partie des agents dont le régime indemnitaire est largement inférieur à celui des agents historiques de la Collectivité, comptent énormément sur ces rémunérations accessoires pour boucler leurs budgets ô combien contraints.

Outre la nervosité que cette situation puisse engendrer tant de la part des agents des routes que de leurs interlocuteurs à la DRH, déjà bien occupés avec la mise en œuvre du PPCR, nous vous demandons de bien vouloir faire en sorte que de tels dysfonctionnements ne surviennent plus. Un minimum d'excuses aurait été apprécié mais visiblement, aucun message en ce sens n'a été adressé aux agents.

D'autre part, nous vous demandons de prendre en compte les éventuels préjudices subis par des agents à qui des agios bancaires pourraient être demandés compte tenu des erreurs de paie survenues, de fiabiliser la procédure de paie aujourd'hui défaillante et de permettre le paiement des heures supplémentaires des agents de la DRT dans le mois suivant leur réalisation, comme c'est le cas pour les agents des autres services, au besoin en mettant un terme aux contrôles chronophages et excessifs exercés par le responsable du Pôle Territorial à longueur de temps.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération.

Le secrétaire général du syndicat
Force Ouvrière

Christophe ODERMATT

Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53
@ : contact@fodpt68.fr

